

RW/912/2025/1009/13124/2

Lot 2

Mesure au compas forestier. Cubage hauteur dominante. La vidange des produits s'effectue exclusivement par les cloisonnements d'exploitation et chemins desservant la coupe. Le passage des drains se fera sur lit de billons Le débouchage des produits situés à l'intérieur du peuplement se fait à l'aide d'un câble ou d'un bras articulé, ou toute autre pratique de nature à réduire encore les dommages au peuplement (câble-mât, traction animale, etc). Les charges sont adaptées en permanence à la portance du terrain. Le transport des grumes peut être pratiqué sous réserve que la traîne ne dépasse pas la largeur du véhicule tracteur et que les grumes soient soulevées au maximum. Le dépôt des résidus se fait sur la largeur des cloisonnements d'exploitation, les branches principales étant déposées perpendiculairement à l'axe des cloisonnements d'exploitation et ce au fur et à mesure de l'avancement. Les engins d'exploitation auront une pression au sol la plus faible possible. L'utilisation de moyens réduisant la pression au sol par les engins est recommandée (pneus basse pression, tracks etc). Exploitation interdite par temps trop humide (fortes précipitations ou pluie continue sur plusieurs heures). Suite à la planification de divers travaux forestiers sur les parcelles concernées, le délai d'exploitation fixé au 15 juin 2025 est à respecter impérativement. La visite du lot avant la vente est recommandée.

Nombre d'arbres total	2 708	--
Volume grumes	3 074,533	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	3 074,533	m ³
Cube moyen	1 135	dm ³
Circonférence moyenne	97,286	cm
Surface de coupe	8,512	ha
Contact	ROSAR Laurent, 0477/97 13 47	--
Triage	Triage D'habay-La-Vieille	--
Propriétaire	Anlier Chenel Rulles Foret Dom	--
Lieu(x)-dit(s)	FANGE DES BEUTIERES - cpe 8	--
Vente	Vente du Cantonement d'Habay-La-Neuve Mercredi 15 janvier 2025 à 10:00 Chalet de la Hourette coordonnées gps: 49,787235 N et 5,688728 E	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

